

Direction de la voirie et des déplacements

Service affaires générales

2e commission

RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 18 mai 2017

OBJET : RAPPORT D'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN MOBILITÉS DURABLES 2016-2020 ET PERSPECTIVES POUR 2017-2018.

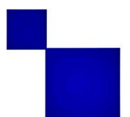
Le 30 juin 2016, notre Assemblée adoptait à l'unanimité son Plan mobilités durables pour la période 2016 à 2020, marquant ainsi, en mobilisant un montant d'investissement de 50 millions d'euros sur l'ensemble de la période, la volonté du Département de renforcer son action sur son réseau routier, pour faire face aux enjeux de déplacements et de mobilité d'aujourd'hui et de demain.

A quelques semaines de la décision du comité olympique sur le choix de la ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, notre effort doit être maintenu pour accueillir cet événement international majeur et accompagner la candidature de Paris.

Le territoire séquano-dionysien pourrait également avoir l'opportunité d'accueillir l'Exposition Universelle 2025. La candidature, soumise par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, porte une ambition écologique et d'innovation très forte sur un secteur déjà très dynamique autour de la plaine de l'Ourcq. Nous soutenons vivement ce projet d'accueil de l'Exposition Universelle 2025 et réaffirmons en particulier notre objectif de concrétiser, dans les prochaines années, le projet Tzen 3 sur l'ex-RN3, permettant une requalification ambitieuse et vertueuse de cet axe majeur.

Egalement, l'entrée en phase opérationnelle des travaux du réseau du Grand Paris en Seine-Saint-Denis, notamment avec le démarrage des travaux des pôles gares de Noisy-Champs, d'Aulnay et de La Courneuve « Six Routes », placent notre territoire au cœur d'un processus de mutation inédit de l'offre de transports et des infrastructures accompagnant les mobilités des franciliens.

Les objectifs du Plan mobilités durables consistent à apporter des réponses aux besoins en déplacements quotidiens de nos concitoyens dans des espaces publics rénovés et sécurisés, d'adapter notre réseau d'infrastructures à une offre de transports qui connaît d'importantes mutations structurelles, à l'heure où se développent les technologies liées à la



mobilité intelligente, et à une demande forte d'aménagements dédiés aux mobilités actives et durables.

Le plan est développé selon trois grandes familles d'actions :

1 – Accompagner les grands projets structurants qui vont façonner le paysage de demain et modifier les besoins en déplacements dans un objectif global de développement durable du territoire.

2 – Favoriser toutes les mobilités durables, réaliser les aménagements cyclables nécessaires pour renforcer l'offre en déplacements alternatifs à la voiture et rendre aux piétons une place centrale dans l'espace public. Rénover les processus de gestion pour encourager les méthodes alternatives et durables.

3 – Moderniser notre patrimoine, l'adapter aux usages les plus quotidiens, renforcer la sécurité et agir sur notre offre de services, avec le développement d'innovations et des concrétisations rapides concernant le quotidien des usagers mais aussi des agents du Département.

Le présent rapport a pour objet de vous présenter un point d'étape sur l'avancement de la mise en œuvre du Plan mobilités durables, moins d'un an après son lancement, et les perspectives d'action qui seront engagées pour la période 2017 - 2018.

I. Bilan des actions réalisées depuis l'adoption du Plan mobilités durables le 30 juin 2016

1.1. Bilan financier des actions réalisées

Le bilan financier de la mise en œuvre du plan démontre une très forte mobilisation des services départementaux dès le lendemain de son approbation.

Ainsi, lors du second semestre 2016, plus de 4 millions d'euros ont été déployés sur des actions concrètes améliorant la qualité des espaces publics de nos concitoyens, dont plus de 3,2 millions sur la modernisation du patrimoine, près de 600 000 euros à la sécurisation des déplacements aux abords des collèges, 154 000 euros en faveur des déplacements à vélo (outre les 4 millions d'euros dédiés aux aménagements cyclables réalisés dans le courant du premier semestre de l'année 2016).

Près de 120 000 euros ont également été consacrés à des études relatives à des opérations identifiées dans le plan.

Les autres axes de la politique départementale en faveur de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de son réseau, tels que les études prospectives, les opérations de maillage d'itinéraires cyclables structurants à l'échelle du territoire ou l'amélioration de la lisibilité du réseau départemental, verront leur montée en puissance dès cette année et de manière significative dans la durée du plan.

Cela correspond à l'engagement et à la réalisation de plus de 30 chantiers significatifs sur l'espace public départemental.

1.2. Bilan des principales actions

a) Un effort particulier sur la modernisation du patrimoine, l'amélioration de l'accessibilité et de la sécurité des usagers

Le Plan mobilités durables offre l'opportunité de moderniser notre réseau de voirie mais également ses dépendances, lieux de vie et d'échanges quotidiens. Cette action a été menée par le traitement de secteurs ou de linéaires diagnostiqués comme inégalement accessibles, l'idée étant de restituer un itinéraire sécurisé et de qualité aux piétons.

Ainsi, des travaux d'amélioration des traversées de carrefours et de la chaîne des déplacements des piétons ont été réalisés à Saint-Ouen (RD 20), à Épinay-sur-Seine (ex-RN 301), à Noisy-le-Grand (RD 330), à Pantin (RD 115) et à Bondy (RD 41). En complément de cette action, les trottoirs ont fait l'objet de travaux de rénovation importants (ex-RN 302 et 34 à Neuilly-sur-Marne, ex-RN 370 à Noisy-le-Grand et à Sevran, RD 26 à Stains, RD 40 à Tremblay-en-France et à Villepinte, RD 116 à Villemomble). La mobilisation reste forte sur cette thématique et les sollicitations nouvelles de collectivités témoignent du besoin de nouveaux travaux pour ces aménagements.

Enfin, des campagnes de rénovation du marquage au sol ont été réalisées sur des linéaires conséquents, à Aubervilliers (RD 27 et RD 31), à Stains (RD 301), à Aulnay-sous-Bois (RD 115), à Neuilly-sur-Marne (ex-RN 34), à Livry-Gargan et aux Pavillons-Sous-Bois (ex-RN 3).

b) La poursuite de la sécurisation des cheminements à proximité des établissements scolaires

En accompagnement du Plan Ambition Collège et en renfort de sa politique de sécurité routière, le Département conduit un programme d'opérations de sécurisation des cheminements des piétons, pour offrir des espaces confortables et de qualité autour des établissements scolaires situés à proximité de voiries départementales.

En 2016, trois opérations ont été réalisées aux abords du collège Marie Curie aux Lilas (RD 20), du collège Paul Painlevé à Sevran (RD 44), du collège Jean Moulin (RD 37) à Montreuil et du collège Robespierre à Épinay-sur-Seine (ex-RN 14).

c) La montée en charge des actions en faveur des déplacements à vélo

- La poursuite des actions de valorisation de la piste cyclable du Canal de l'Ourcq

En 2016, le Département a approuvé la convention-cadre de partenariat « Eurovélo 3 en France », qui lui permet de participer à la gouvernance du projet et d'assurer la promotion de cet itinéraire sur les plans national et européen. Sur le plan opérationnel, les travaux de rénovation de la piste cyclable et de création de l'éclairage public à Bobigny ont été livrés.

- La réalisation d'environ 7,2 kilomètres d'aménagements cyclables dans le courant de l'année 2016 et début 2017

Des sections ont été réalisées à Tremblay-en-France et Villepinte (RD 40 – 1 200 mètres), à Saint-Denis (ex-RN 14 – 1,1 kilomètres), à La Courneuve (RD 114 – 3 kilomètres), à Pantin (RD 115 – 320 mètres), à Noisy-le-Sec (130 mètres) et à Clichy-sous-Bois (ex-RN 403 - 1,4 kilomètres).

- La généralisation d'une signalisation améliorant la visibilité et l'insertion des vélos dans la circulation avec la systématisation dès 2016 dans toutes les opérations de voirie ou à l'occasion de campagnes de reprise de marquage.

d) La mise en œuvre de matériaux innovants et améliorant le cadre de vie

La mise en œuvre d'enrobés tièdes et phoniques est étudiée et privilégiée dans les opérations. Ainsi, 1 kilomètre d'enrobés phoniques (soit 8 000 m²) a été posé sur le réseau départemental, notamment à Vaujours, sur l'ex-RN 3.

II. Les opérations programmées et les actions engagées en 2017

2.1. Les prévisions budgétaires pour 2017

L'année 2017 est marquée par la montée en charge des opérations d'accompagnement des

grands projets structurants du territoire, avec 2,150 millions d'euros prévus en études et en travaux, et plus encore par la poursuite du développement du réseau cyclable, avec environ 2,4 millions d'euros inscrits au budget et 410 000 euros supplémentaires fléchés sur la piste cyclable du canal de l'Ourcq et la Ligne des Parcs.

Les investissements dédiés à la mise en sécurité des déplacements aux abords des collèges se poursuivent à un rythme soutenu, avec une provision de 3,250 millions d'euros consacrés à cette action ; un niveau d'investissement important est également maintenu sur les actions de modernisation du patrimoine, avec 1,350 millions d'euros dédiés à l'accessibilité et à la sécurité du réseau et 130 000 euros à sa lisibilité.

Enfin, des dépenses sont inscrites au titre de la conduite d'études prospectives de déplacements, pour un montant de 410 000 euros, et des innovations à développer à partir de l'outil de régulation des déplacements Gerfaut, à hauteur de 150 000 euros, qui accompagnent le Département dans les projets d'avenir.

Au total, plus de 10,2 millions d'euros sont consacrés à la conduite du plan en 2017.

2.2. Les actions conduites en 2017

a) L'accent mis sur le développement du réseau cyclable et un engagement auprès des acteurs de terrain

- La poursuite des actions de valorisation de la piste cyclable du Canal de l'Ourcq

En 2017, les travaux d'achèvement de l'éclairage public de la piste cyclable du canal sur sa section traversant Les Pavillons-sous-Bois seront réalisés, et des travaux permettant la continuité cyclable entre le canal et l'itinéraire existant sur voies communales à Bondy seront engagés. Une section de la piste cyclable sera équipée d'enrobés photovoltaïques permettant une déclinaison de la « route solaire » à un aménagement cyclable.

- Une montée en charge marquée des études et travaux relatifs à la Ligne des Parcs

Aujourd'hui, plus de 15 km d'itinéraire sont à l'étude ; 1,6 km seront réalisés dans le courant de l'année 2017 et se poursuivront en 2018. Il s'agit des sections sur les communes de Sevrans, d'Aulnay-sous-Bois et dans le Bois de la Couronne à Clichy-sous-Bois.

- Le développement du réseau cyclable départemental à un rythme inédit

Des aménagements ont d'ores et déjà été réalisés en ce début d'année à Montfermeil (RD 117 – 1,8 kilomètres). Des travaux de réalisation de 11,5 kilomètres supplémentaires seront engagés en 2017. Il s'agit des opérations spécifiques programmées à Bobigny (2,6 kilomètres sur la RD27, 1,5 kilomètres sur l'ex-RN 186 et 500 mètres sur la RD40), à Clichy-sous-Bois (1,2 kilomètres sur l'ex-RN 370), à Saint-Denis (900 mètres sur la RD 14), à Pantin (200 mètres sur la RD115) ou encore à Villetaneuse (1,6 kilomètres sur la RD25) ; d'autres aménagements seront réalisés dans le cadre d'opérations de réaménagement de voies telles que sur la RD 30 à La Courneuve (2 kilomètres), au Bourget, sur la RD 32 (900 mètres).

Cela correspond, au total, à la création d'environ 13 kilomètres d'itinéraires cyclables sur le réseau départemental.

Une expérimentation de dispositifs de type tourne-à-droite vélos sera également mise en place avec des communes volontaires.

- Enfin, de nouveaux modes de partenariat seront engagés en 2017. Un premier volet de ce partenariat consiste à mobiliser le secteur associatif pour animer des actions de sensibilisation à la pratique du vélo ; le second vise à mieux associer les acteurs locaux à l'élaboration des projets, avec la mise en place d'un Comité marché et vélo départemental.

b) L'engagement d'opérations accompagnant les projets structurants du territoire et la poursuite de la sécurisation des cheminements à proximité des établissements scolaires

- L'engagement d'un programme d'actions sur l'ex-RN 2

Dans la continuité des réflexions conduites sur l'ex-RN2 et conformément aux orientations confirmées lors du dernier Comité de pilotage relatif à l'ex-RN2 en février dernier, le projet de transformation de l'ex-RN2 en boulevard métropolitain se poursuit par des études à caractère pré-opérationnel. En parallèle, des travaux ciblés seront lancés dès cet été afin de résorber les premiers points durs identifiés sur la voie et les espaces associés, d'améliorer la lisibilité et la sécurité réciproque des usagers dans leurs déplacements sur un périmètre comprenant les communes de Pantin, d'Aubervilliers, de La Courneuve et du Bourget. La liaison cyclable avec Paris, entre la porte de la Villette et les Quatre Chemins à Pantin est également programmée en travaux dès 2017.

Enfin, le positionnement du Département comme garant de la cohérence globale des études et des travaux sur l'axe, y compris ceux relatifs aux pôles gares du Grand Paris, sera confirmé.

- L'accompagnement de la Seine-Saint-Denis à la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024

L'année 2016 a été marquée par la conduite de la concertation préalable à la réalisation d'un ouvrage de franchissement de la Seine, devant relier le futur village olympique, situé pour partie à l'Île-Saint-Denis et à Saint-Denis. En ce début d'année 2017, les lauréats du concours d'architecture ont été désignés et les premières études de l'ouvrage, engagées.

- La poursuite des travaux de sécurisation des déplacements aux abords d'établissements scolaires

Le programme des opérations prévues en 2017 est à nouveau ambitieux, avec des actions prévues aux Pavillons-sous-Bois (collège Tabarly), à Bobigny (collège J.-P. Timbaud), au Raincy (collège J.-B. Corot), à Clichy-sous-Bois (collège Louise Michel), à Noisy-le-Grand (lycée et collège international), à Neuilly-sur-Marne (collège Balzac), au Blanc-Mesnil (collège J. de Romilly), à Villemomble (collège Pasteur) et à Villetaneuse (collège Lucie Aubrac).

c) Le maintien d'un niveau élevé d'investissement en matière d'accessibilité, de sécurité et de lisibilité du réseau

- La promotion des comportements responsables des usagers

Le Département mène des actions de sensibilisation de collégiens au risque routier. En complément, les premières actions de déploiement de radars pédagogiques, sur des zones identifiées comme particulièrement accidentogènes en concertation avec les communes, seront menées dès le second semestre 2017.

- La poursuite de la prise en compte du handicap dans les cheminements

Outre la poursuite de la mise aux normes des traversées et trottoirs, le Département étudie la mise en place de dispositifs spécifiques de traversées pour les personnes malvoyantes.

- La réflexion sur la renumérotation des routes nationales transférées est également lancée et des propositions pourraient être communiquées dès cette l'année.

III. Perspectives d'actions pour 2018 et au-delà

L'année 2017 sera également consacrée à la préparation des projets dont la mise en œuvre est programmée en 2018 et de projets dont l'horizon se situe au-delà du Plan.

3.1. L'accompagnement de mutations majeures du territoire

a) Par des études de requalification du réseau

Les études de requalification en accompagnement de secteurs en mutation sont d'ores et déjà lancées ; il s'agit par exemple des études de requalification du boulevard Marcel Paul (RD 20) à L'Île Saint-Denis, du boulevard Victor Hugo (RD 410) à Saint-Ouen, de l'avenue du Docteur Lamaze (ex-RN 410) à Saint-Denis ou encore sur la rue du Landy (RD 20) à Saint-Denis et à Aubervilliers. Pour ces opérations, le démarrage des travaux pourra avoir lieu dans la temporalité de ce Plan.

Certains tronçons de voiries départementales nécessitent des études poussées et des procédures réglementaires longues. Les travaux y afférant ne pourront être réalisés dans la temporalité du plan. Néanmoins, les premières études préalables sont engagées ; il s'agit par exemple du projet de comblement de la trémie du Cygne d'Enghien à Épinay-sur-Seine. Des réflexions sur la requalification de la RD 29 à Stains et à Saint-Denis sont également amorcées.

b) Par l'anticipation de l'arrivée du réseau du Grand Paris

Les études des comités de pôles accompagnant la réalisation des gares des lignes de métro 15, 16 et 17 de la Société du Grand Paris définissent les nouvelles fonctionnalités des voiries et espaces publics dans ces secteurs. La définition des premiers programmes d'actions issus de ces comités de pôles est prévue pour 2017-2018.

Des études prospectives sont menées sur les axes routiers départementaux desservant les principaux pôles gares devant être livrés aux horizons 2022-2023 (gares de Noisy-Champs (ex-RN 370), de la Courneuve « Les Six Routes » (ex-RN 301), des 5 gares situées dans le corridor de l'ex-RN 2 et de Pleyel (RD 410 et ex-RN 410), etc.). Ces études permettront de proposer une programmation des investissements liés aux enjeux de développement du territoire aux différents horizons de livraison des projets connexes, tenant compte des financements potentiels.

3.2. L'accélération de l'aménagement des itinéraires cyclables structurants

- La fin des mutations majeures de la piste cyclable du canal de l'Ourcq

Les dossiers de consultation des entreprises relatifs à l'aménagement des sections à Pantin (devant l'ancien site de l'usine à béton Holcim) et à Sevran (au droit du parc de la Poudrerie) seront soumis à l'approbation de la Commission permanente et lancés en consultation dès cette année. Ces deux chantiers importants, qui permettront de rétablir la continuité de l'itinéraire, verront leur démarrage en 2018 et achèvent ainsi le processus de modernisation significative de cet itinéraire.

La mise en place d'un dispositif d'information permettant d'orienter les usagers de la piste cyclable vers des sites d'intérêt touristique notamment seront expérimentés.

- L'entrée en phase opérationnelle de sections conséquentes de la Ligne des Parcs

Les études conduites actuellement permettront l'entrée en phase opérationnelle de sections situées à La Courneuve, à Aulnay-sous-Bois et à Neuilly-sur-Marne dès 2018. L'objectif est de livrer 13 kilomètres d'itinéraire cyclable supplémentaires dans la temporalité du plan et une réalisation de 70 % de la Ligne (28 kilomètres sur 40).

3.3. L'amélioration du niveau de service des transports en commun de surface

Des études sont en cours pour déterminer les aménagements à reprendre dans le cadre de ce plan. L'objectif est double :

- systématiser des aménagements simples, efficaces et peu coûteux de priorisation et de facilitation du franchissement de carrefours, permettant d'améliorer significativement les temps de parcours des usagers ;

- étudier et traiter des points noirs spécifiques ou des sections complètes d'axe de bus par des aménagements de voirie dédiés (type couloir de bus) intégrant parfois une réflexion sur une optimisation ou une modification de tracé.

3.4. Le développement de la connaissance de notre patrimoine et la modernisation des procédures de travail des agents

Les années 2016 à 2018 seront consacrées au développement et à la mise en place d'un système d'information géographique (SIG) routier permettant de disposer de données actualisées sur l'état du patrimoine routier et de moderniser des outils de surveillance du réseau.

3.5. La préparation des projets d'avenir

- Le développement des potentialités technologiques de Gerfaut 2

Le lancement d'un marché d'innovations et d'expertises technologiques articulé avec les potentialités de Gerfaut 2 est prévu en 2017 pour développer des actions nouvelles et innovantes en matière de déplacements et de partage d'informations. Par ailleurs, dans le cadre de l'appel à projets porté par la Société du Grand Paris pour la mise en œuvre de solutions innovantes de régulation de trafic, le Département sera territoire d'expérimentation avec, par exemple, l'action portée par la société Citilog (solution d'optimisation de la gestion du carrefour de l'Europe par une gestion en temps réel de la signalisation lumineuse tricolore grâce à des caméras connectées).

- L'intégration du concept de route évolutive

L'analyse de la répartition du trafic sur le réseau sur l'ensemble de la journée met en évidence une problématique forte liée au trafic pendulaire. Il est proposé d'expérimenter la mise en place d'une régulation du nombre de voies sur les grands axes les plus fréquentés du département en vue d'améliorer la gestion des flux pendulaires sur le Pont de Saint-Ouen.

En conclusion, je vous propose :

- D'APPROUVER le bilan des opérations réalisées en 2016 ;
- D'APPROUVER les orientations proposées pour les années 2017 et 2018.

Le Président du Conseil départemental,

Stéphane Troussel

Délibération n° du 18 mai 2017

RAPPORT D'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN MOBILITÉS DURABLES 2016-2020 ET PERSPECTIVES POUR 2017- 2018

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2016-VI-38 du 30 juin 2016 relative à l'approbation du Plan mobilités durables 2016-2020,

Vu le budget départemental,

Vu le rapport de son président,

La deuxième commission consultée,

après en avoir délibéré

- DONNE ACTE à son président de la présentation du bilan des opérations du plan mobilités durables réalisées en 2016 et des orientations proposées pour les années 2017 et 2018.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
le Directeur général des services,

Valéry Molet

Adopté à l'unanimité :

Date d'affichage du présent acte, le

Adopté à la majorité :

Voix contre :

Date de notification du présent
acte, le

Abstentions :

Certifie que le présent acte est
devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

